

liste 10 rémunérations

Publication des dix plus hautes rémunérations

L'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique impose à certaines collectivités de publier chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées relevant de leur périmètre, en précisant le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces rémunérations les plus élevées. Les données présentées tiennent compte des rémunérations des assistants familiaux hors indemnités d'entretien (qui constituent un remboursement de frais et non pas une rémunération).

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euro	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
225800010	Conseil départemental de la Nièvre	2018	781 255	8	2	120	
225800010	Conseil départemental de la Nièvre	2019	762 555	6	4	120	
225800010	Conseil départemental de la Nièvre	2020	786 350	8	2	120	
225800010	Conseil départemental de la Nièvre	2021	810 519	8	2	120	